



Condition d'obtention visa vie privée et familiale

Par **Spoutnikessy**, le **20/09/2009** à **21:15**

Bonjour,
Mon ami et moi souhaitons rentrer en France (je suis française et lui africain ne parlant pas français) en avril prochain et nous marier en juin de la même année.
Si lorsque nous nous marions il est en possession d'un visa étudiant long séjour, cela nous permettra t'il d'obtenir le visa vie privée?
Merci par avance de vos réponses et conseils
S.